



JOURNAL MUNICIPAL



© Isabelle Boulet

LE 18 OCTOBRE, ON MARCHE!

6

VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES D'OCTOBRE



© Marie-Claude Montminy

RETOUR DU GRAND DÉFILÉ ET DU MARCHÉ DE NOËL

9

SOMMAIRE

Remplacement du barrage du lac Morigeau	3
En vue des élections de novembre	4
Démarche d'amélioration des services animaliers	5
Conseils électrisants	7
Octobre à la bibliothèque	11
Horaire des infrastructures récréatives	15

MOT DU MAIRE



Magnymontoises, Magnymontois,

Au cours des dernières semaines, de beaux éléments se sont ajoutés au décor de Montmagny. Je pense ici aux deux œuvres de Lewis Pagé, *Commencement* et *Tourmente*, qui nous ont été généreusement léguées par la succession de cet artiste ayant marqué pendant plus de 45 ans le paysage artistique québécois. Tout comme ce fut le cas lors de l'acquisition, en 2023, du bronze *Hibou-nid* de Jean Paul Riopelle, c'est une grande fierté de pouvoir admirer ces créations chez nous, car elles embellissent non seulement nos espaces publics, mais enrichissent du même souffle notre mémoire collective.

Dans un autre registre, je suis également satisfait du réaménagement du parc Basse-Bretagne, et particulièrement de la façon dont le projet a été mené puisque les familles du secteur ont eu l'occasion d'exprimer leurs idées et leurs appréhensions. Cela a permis à notre équipe d'ajuster le projet lorsque c'était possible de le faire pour mieux répondre à leurs besoins et limiter les désagréments occasionnés par l'aménagement du bassin de rétention. Mener un tel processus consultatif prend un peu plus de temps, mais le jeu en vaut la chandelle puisque le résultat est à l'image des gens consultés. Je vous invite d'ailleurs à aller y faire un tour.

Des actions nécessaires

Après de nombreuses démarches et analyses, notamment en lien avec les exigences environnementales, je suis heureux que les travaux de remplacement du barrage au lac Morigeau soient enfin amorcés. C'est un projet d'envergure primordial pour Montmagny, car même si la gestion responsable de l'eau est un devoir collectif, l'approvisionnement en eau est un service essentiel.

Le leadership dont fait preuve la Ville pour améliorer les services animaliers offerts dans la région, en tentant de regrouper plusieurs municipalités autour de cet important enjeu, me rend aussi fier. J'espère sincèrement que l'issue de ces démarches sera positive et que plus tôt que tard, nous réussirons à nous doter d'une solution structurée, durable et accessible pour le bien de nos animaux. C'est à suivre...

Un retour apprécié

Depuis que la Société de développement économique a délaissé l'événementiel de sa mission, l'équipe municipale est très enthousiaste de prendre le relais et de collaborer avec le Magasin Coop IGA pour organiser la 2^e édition du grand défilé de Noël, le 28 novembre prochain. Avec l'appui de nos entreprises, qui est essentiel au succès de l'événement, je suis convaincu que ce beau défi sera relevé avec brio et que vous serez plusieurs à y assister.


Marc Laurin



Uniformisation des adresses des montées privées

LES NOUVELLES ADRESSES SONT EN VIGUEUR

Depuis le 18 août, les nouvelles adresses des montées privées de Montmagny situées en bordure du fleuve Saint-Laurent et dans le secteur de la route Trans-Comté sont en vigueur. Il se peut toutefois que certains services de cartographie en ligne tels que Google Maps ne soient pas encore à jour. Ce n'est qu'une question de temps. Cette situation n'affecte aucunement les services d'urgence et la poste, et devrait rentrer dans l'ordre dans les prochaines semaines.

La Ville remercie les citoyen(ne)s touchés de leur compréhension durant cette période de transition et les invite à aviser leurs transporteurs (Amazon, Intelcom, etc.) pour éviter tout délai de livraison d'ici à ce que la situation soit régularisée.

Les personnes n'ayant pas encore procédé à leur changement d'adresse sont invitées à le faire dès que possible et à l'afficher visiblement sur leur propriété. Une vérification terrain sera d'ailleurs faite dans les prochaines semaines.

Notons que pour faciliter la transition, le courrier sera réacheminé gratuitement par Postes Canada durant un an et les anciens et nouveaux noms cohabiteront sur les pancartes de rue installées récemment.

Pour en savoir plus > ville.montmagny.qc.ca/adresses

BONNE RETRAITE GINO

Après 34 années de loyaux services au sein de l'équipe des Travaux publics et des Infrastructures, le sympathique Gino Dufour a quitté la Ville pour une retraite bien méritée. Tout au long de sa carrière d'horticulteur, il a veillé à embellir Montmagny et à l'entretenir pour qu'elle soit à son meilleur. Parallèlement à cela, il a aussi été pompier à temps partiel pendant plus de 13 ans. Bonne retraite!



Le nouveau retraité en compagnie de son directeur de Service, du maire et du directeur général de Montmagny, Louis Létourneau, Marc Laurin et Félix Michaud.

JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Impression Rive-Sud
Tirage 2500 copies



TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU BARRAGE AU LAC MORIGEAU AMORCÉS

Érigé il y a près de 75 ans, le barrage du lac Morigeau sera entièrement reconstruit à la suite du vaste chantier amorcé au début août. Cet ouvrage vétuste, dont l'étanchéité s'amenuise chaque année, sera remplacé par une nouvelle structure dotée d'un déversoir permettant d'assurer de manière optimale l'approvisionnement en eau à la population de Montmagny en corrigeant une problématique critique.

Lors de périodes de sécheresse, le niveau du lac Morigeau baisse parfois au point où l'eau ne peut franchir le barrage actuel et s'écouler vers la rivière des Perdrix, là où se trouve la prise d'eau municipale. La reconstruction complète du barrage, incluant un déversoir automatisé, corrigera cette situation et améliorera la sécurité, la fiabilité et la gestion de l'eau. Un débit constant favorisera également la santé de la flore et de la faune locales.



tera à construire une digue du côté sud et à installer le déversoir tandis que la deuxième ciblera la digue nord. Les digues seront formées de palplanches, de longues plaques enfoncées verticalement dans le sol de façon à former un mur étanche, qui seront consolidées par des remblais en gravier.

Une ligne électrique sera aussi aménagée pour alimenter des systèmes de télémétrie et de motorisation. Ces outils permettront à l'équipe de traitement des eaux d'avoir des données en temps réel et de contrôler à distance le débit de l'eau, ce qui optimisera la gestion de l'installation.

Certains travaux seront réalisés par l'équipe du Service des travaux publics et des infrastructures, mais la majorité du chantier a été confiée à Construction Longer, une entreprise de l'Estrie reconnue pour son expertise dans ce type de projet.

Un projet structurant

Estimés à environ 2,5 M\$, les travaux s'échelonnent sur plusieurs semaines jusqu'en décembre. La première phase consis-

INSPIRÉ DES GENS DU QUARTIER, LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BASSE-BRETAGNE EST COMPLÉTÉ

Après plusieurs mois de travail et de consultations, dont la tenue d'un atelier participatif à l'automne 2022 qui a réuni près de 25 résident(e)s du quartier, le réaménagement du parc Basse-Bretagne est maintenant complété. Situé à l'est du territoire de Montmagny, cet espace vert sert depuis des années de passage aux enfants du secteur pour se rendre à l'école Saint-Pie X. Il est désormais un parc de voisinage offrant plusieurs installations qui encouragent le jeu libre en nature, principalement chez les jeunes de 0 à 5 ans. Sa conception a été grandement inspirée des idées et suggestions des gens vivant dans le secteur.

Le réaménagement du parc Basse-Bretagne découle de l'installation d'un bassin de rétention devenu nécessaire depuis l'arrivée du Quartier 2B en 2021. Les modifications apportées au paysage ayant suscité des inquiétudes, la Ville a consulté les citoyen(ne)s du secteur, les enfants comme les adultes, pour savoir ce qu'ils voulaient retrouver dans leur parc de quartier et entendre leurs préoccupations. Le nouveau parc résulte donc d'un beau travail collaboratif.

Un aménagement favorisant le jeu libre

Réalisés par l'équipe des Travaux publics et des Infrastructures en collaboration avec Eskair, les aménagements ont été imaginés dans l'objectif qu'ils se fondent le plus possible au décor. Les modules de jeu en plastique ont donc été évités pour privilégier des installations plus brutes. Plusieurs roches existantes, idéales pour grimper, ont aussi été intégrées au concept.

Dans l'une des zones, on retrouve des poutres d'équilibre, un jardin de souches, divers types de bancs ainsi qu'une boîte à livres. Dans l'autre, il y a une table ronde, un tuyau recouvert de terre végétale pour ramper et un module composé de pneus



Le maire de Montmagny, Marc Laurin, en compagnie de la conseillère municipale sortante du district, Gabrielle Brisebois.

offerts par OK Pneus André Ouellet, des éléments réemployés et moins courants s'intégrant tout aussi bien au site. Des arbres et des arbustes ont aussi été plantés pour assurer l'intimité des résident(e)s à proximité, la traverse piétonne de la rue Cajetan-Gauthier a été sécurisée et un sentier en poussière de pierre relie désormais les rues de la Seigneurie (Quartier 2B) et des Tourterelles.



INFORMATIONS UTILES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Dans quelques semaines, les électeur(-trice)s devront choisir les personnes qui les représenteront pour les quatre prochaines années. D'ici là, la présidente d'élection, Me Karine Simard, rappelle quelques informations utiles.

Candidatures

Les personnes souhaitant se porter candidates ont **jusqu'au vendredi 3 octobre à 16 h 30** pour déposer leur déclaration de candidature au bureau de la présidente d'élection. Après cette date, la population est invitée à consulter le ville.montmagny.qc.ca/electionsmunicipales pour avoir la confirmation de la tenue d'un scrutin et connaître les candidat(e)s en lice, le cas échéant.

Révision de la liste électorale

Pour voter, il faut être inscrit(e) sur la liste électorale et c'est la responsabilité des citoyen(ne)s de s'en assurer. Afin de vérifier si leur nom y figure, d'apporter des corrections ou de s'inscrire si nécessaire, la Commission de révision de la liste électorale siègera à l'hôtel de ville (143, rue St-Jean-Baptiste Est) le lundi 13 octobre, de 10 h à 14 h, ainsi que le mardi 14 octobre, de 16 h à 20 h.

POUR JOINDRE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
418 248-3361, poste 2030
electionsmunicipales@ville.montmagny.qc.ca

Vote par anticipation

Le scrutin aura lieu le dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h, à l'Espace citoyen (48, avenue du Bassin Nord). Une journée de vote par anticipation est aussi prévue le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h, au même endroit.



Vote itinérant

La Ville de Montmagny offre aux électeur(-trice)s n'ayant pas la capacité de se déplacer pour des raisons de santé la possibilité de voter à leur chambre ou à leur domicile. Pour bénéficier de cette option, il faut effectuer quelques démarches, soit :

- Consulter l'avis d'inscription transmis par la Ville pour s'assurer d'être inscrit(e) sur la liste électorale à l'adresse de l'établissement de santé ou de votre domicile actuel.
- Faire une demande en remplissant le formulaire disponible auprès de la présidente d'élection ou de votre établissement de santé.

RESSOURCES HUMAINES

NOUVELLES CONVENTIONS RECONNAÎSSANT L'ENGAGEMENT

Le 11 septembre, la Ville et le syndicat (CSD) représentant les employé(e)s cols blancs et cols bleus ont signé leur nouvelle convention collective respective, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Résolument tournées vers l'humain, ces conventions prévoient des ajustements salariaux en phase avec le marché et l'inflation, une bonification des vacances et l'ajout de clauses visant à améliorer concrètement le quotidien des équipes. Un accent particulier est mis sur le développement des compétences, notamment chez les cols bleus, pour soutenir leur croissance professionnelle et la qualité des services offerts.



Louis Létourneau, directeur des Travaux publics et des Infrastructures, Marie-Philip Coulombe, directrice des Ressources humaines, Félix Michaud, directeur général de la Ville, Marc Laurin, maire, Vincent Caron, conseiller syndical pour la CSD, ainsi que Mélanie Morin, Cindy Chabot, Mario Poulin et Gino Dufour, représentant(e)s des employé(e)s cols bleus et blancs.

QUATRE ÉTOILES DE L'ÉTÉ RÉCOMPENSÉES

Parmi les employé(e)s étudiant(e)s ayant prêté main-forte à l'organisation cet été, la Ville a remis quatre bourses d'études de 250 \$. Le tirage au sort a favorisé Anne-Louise Boulet, qui s'est démarquée par son accueil chaleureux au parc aquatique, ainsi qu'Ann-Marie Coulombe, Annabelle Gendron et Gabrielle Morin, qui ont su créer un environnement dynamique et sécuritaire au Camp de jour.



Les lauréates avec le coordonnateur des Ressources humaines, William Vézina.

ADOPTION D'UN PREMIER PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pionnière en matière d'inclusion, la Ville de Montmagny a franchi une nouvelle étape dans son leadership régional en adoptant son *Plan d'action 2026 à l'égard des personnes en situation de handicap*. Cette initiative concrétise l'engagement pris l'an dernier lors de l'adoption de sa *Politique d'égalité EDI* - une première en Chaudière-Appalaches - et témoigne de la volonté municipale de transformer durablement l'accessibilité urbaine.



« Ce plan d'action répond aux exigences d'une nouvelle disposition de la Loi, mais il s'inscrit surtout dans la continuité de notre engagement en matière d'inclusion », explique le maire Marc Laurin. « En adoptant la première *Politique d'égalité EDI* de la région l'an dernier, Montmagny a tracé la voie. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape pour faire de notre ville un modèle d'accessibilité et d'inclusion, dépassant nos obligations afin de créer des standards d'excellence qui transforment réellement la vie de nos citoyen(ne)s. »

Une démarche collaborative au cœur de l'action

« Cette démarche collaborative illustre parfaitement notre approche : en réunissant élu(e)s, professionnel(le)s municipaux, organismes spécialisés, citoyen(ne)s en situation de handicap

et proches aidant(e)s autour de la même table, nous avons créé un espace de dialogue authentique où chaque voix compte. Cette participation citoyenne nous a permis de dépasser les bonnes intentions pour créer des solutions qui transformeront concrètement le quotidien des gens », expliquent Gabrielle Brisebois et Mireille Thibault, élues sortantes et membres du comité de travail (photo).

Le plan d'action se décline en cinq axes prioritaires : accessibilité et mobilité universelle, activités et services citoyens adaptés, communication et sensibilisation, mesures d'urgence et santé publique ainsi qu'administration et sensibilisation du personnel municipal.

Ses 13 actions clés incluent le réaménagement d'espaces publics selon les principes d'accessibilité universelle, l'organisation d'activités inclusives, l'évaluation de l'accessibilité des bâtiments municipaux et l'acquisition d'équipements adaptés. Le plan sera renouvelé annuellement et bonifié de nouvelles actions pour répondre aux besoins évolutifs de la communauté.

POUR EN SAVOIR PLUS
ville.montmagny.qc.ca/handicap

LA VILLE DE MONTMAGNY MOBILISE LES MRC VOISINES POUR AMÉLIORER LES SERVICES ANIMALIERS

Face à la montée des besoins en matière de gestion animale, la Ville de Montmagny a pris les devants et pilote un projet de regroupement des services animaliers avec les municipalités des MRC de L'Islet, de Montmagny et de Bellechasse. **L'objectif : offrir une solution structurée, durable et accessible pour mieux répondre aux enjeux d'errance, d'abandon et de protection des animaux.**

En regroupant leurs besoins en matière de services animaliers, les municipalités pourraient ainsi obtenir un ensemble complet de services dédiés au contrôle et à la protection des animaux, que ce soit par la prise en charge des animaux errants ou abandonnés, l'accès à des programmes d'adoption, de stérilisation et de vaccination, ou encore la gestion des licences et des médailles. Ce projet vise non seulement à améliorer le bien-être animal, mais aussi à



alléger la charge administrative et financière de chacune des municipalités impliquées.

Pour la première étape, soit celle de l'évaluation des coûts d'implantation, 20 municipalités ont signifié leur intérêt à prendre part au projet, ce qui est très encourageant. Parallèlement à cela, une demande d'aide financière a été déposée au *Volet 4 - Coopération intermunicipale du programme Fonds régions et ruralité* (FRR) pour, dans un premier temps, financer une étude de faisabilité et, dans un second temps, obtenir un soutien pour la mise en œuvre éventuelle du projet.

STATISTIQUE CANADA EMBAUCHE

En prévision du Recensement 2026, Statistique Canada a déjà des postes de premier échelon, de supervision et de gestion à combler dans la région. Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu de travail. Pour en savoir plus, rendez-vous sur canada.ca/EmploisGC.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ÇA BOUGE DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Au cours des derniers mois, il y a eu du mouvement au sein des services municipaux. Antérieurement rattaché au Service du greffe et des affaires juridiques, le secteur de l'urbanisme et du développement durable fait désormais partie d'un tout nouveau service municipal. Cela a nécessité une réorganisation des espaces de travail et entraîné le déménagement du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dans un bâtiment municipal voisin, situé au 101, avenue Ste-Julie à Montmagny.

Dédié à l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'application du plan d'urbanisme et des règlements municipaux en matière de zonage, de lotissement, de construction et d'architecture, le Service de l'urbanisme et du développement durable est maintenant complet avec l'arrivée de Joëlle Gendron à la direction depuis le 16 juin.

Créé pour améliorer l'efficacité organisationnelle face à la croissance des demandes, notamment celles liées aux nouvelles exigences gouvernementales, il applique les principes

de développement durable en intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques à l'aménagement du territoire.

Le Service délivre les permis de construction, de rénovation et de démolition, offre des services-conseils, protège les milieux naturels, soutient la valorisation du patrimoine bâti et l'accès à la propriété. Il joue également un rôle actif dans le développement économique local en accompagnant les entrepreneur(e)s, tout en participant aux consultations publiques.



L'équipe du Service de l'urbanisme et du développement durable : Emmanuelle Forand (superviseuse aux permis et aux inspections), Julie Boutin (secrétaire), Charles Lessard (coordonnateur en aménagement et développement), Joëlle Gendron (directrice), Chloé Mousse (inspectrice), Mathis Loverdière (inspecteur étudiant) et Jessy Miller (inspecteur).



Nouveaux locaux du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 101, avenue Ste-Julie. Une aire de stationnement est accessible gratuitement à l'arrière du bâtiment.

LE 18 OCTOBRE, ON MARCHE À MONTMAGNY

Le samedi 18 octobre à 13 h, la population est invitée à venir marcher 5 km au nom des saines habitudes de vie. Après deux éditions tenues au parc Saint-Nicolas, La Grande marche magnymontoise reviendra à son lieu d'origine, la place Montel, et à son parcours initial, le Circuit énergie. En nouveauté cette année, les adeptes de course à pied sont également invités à se joindre à l'équipe de course de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, qui profitera de l'évènement pour effectuer un entraînement de 5 km.



À compter de midi, marcheur(-euse)s et coureur(-euse)s de tous âges sont donc attendus à la place Montel pour profiter de l'animation et recevoir gratuitement un foulard tubulaire aux couleurs de l'édition 2025. Après un court échauffement, ils pourront s'élancer sur le Circuit énergie de 5 km. Pour que tout le monde puisse y aller à son rythme et en toute sécurité, le coup d'envoi de la course sera donné en premier, suivi de celui de la marche.

Pour faciliter l'organisation de l'évènement, l'inscription au ville.montmagny.qc.ca/onmarche est recommandée. Les groupes (entreprises, clubs sportifs et organismes) sont aussi encouragés à participer et à porter fièrement leurs



couleurs. Par souci environnemental, on demande à tout le monde d'apporter sa gourde d'eau puisqu'aucune bouteille ne sera distribuée sur le site.

Bénévoles recherchés

Le comité organisateur, composé de la Ville, des Enfants d'cœur et du Groupe de médecine familiale de Montmagny, sollicite l'aide de valeureux bénévoles pour veiller au bon fonctionnement de l'édition 2025. Les personnes intéressées doivent se manifester **d'ici le 5 octobre** en remplissant le formulaire disponible au ville.montmagny.qc.ca/onmarche.

Rappelons que La Grande marche est prescrite par les médecins de famille et propulsée par le Grand défi Pierre Lavoie et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec pour promouvoir l'importance et l'efficacité de la pratique de l'activité physique dans la prévention d'un important nombre de maladies. Elle est gratuite, ouverte à l'ensemble de la population et se tient simultanément sur trois jours, dans plus de 100 villes au Québec.

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

DES CONSEILS ÉLECTRISANTS

Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, qui se tiendra du 5 au 11 octobre sur le thème *Le premier responsable c'est toi!*, voici quelques conseils électrisants du Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de Montmagny à mettre en application au quotidien considérant que plus de 23 % des incendies résidentiels sont causés par les appareils électriques et de distribution d'électricité.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins deux fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai.
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol de votre résidence.
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique, qui déclenche moins d'alarmes inutiles.

CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :



APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes.
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre).
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (pour votre couverture électrique chauffante par exemple).
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme.
- Vérifiez régulièrement l'état des appareils et des fils électriques, car un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie.
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.

MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique.
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un(e) spécialiste certifié(e).

CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié.
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge.
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense.
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou à l'écocentre.

RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement.
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées en évitant de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.

MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural.
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un(e) spécialiste pour vos travaux touchant l'électricité.
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un(e) électricien(ne) si le panneau dégage une chaleur anormale.
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un(e) professionnel(le).

POUR ENCORE PLUS DE TRUCS ET CONSEILS
Quebec.ca/prévention-incendies



RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES
ville.montmagny.qc.ca/info

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'AUTOMNE S'INSTALLE... PRÉPARONS-NOUS À L'HIVER

L'automne s'installe doucement et déjà, il faut penser aux premiers flocons. La Ville de Montmagny souhaite rappeler quelques bonnes pratiques à mettre en place dès maintenant afin de faciliter la saison froide, d'assurer la sécurité des citoyen(ne)s et de respecter la réglementation en vigueur.

Abris d'hiver

Dès le 15 octobre (et jusqu'au 15 avril), l'installation des abris d'hiver et des clôtures à neige est permise sur les terrains comportant un bâtiment principal. Bien que ces installations soient importantes pour protéger les voitures, elles doivent respecter certains critères.



- **Localisation** > Les abris peuvent être installés au-dessus d'un stationnement, de son accès ou d'un trottoir privé.
- **Emplacement** > Les abris peuvent être érigés devant un garage ou un abri d'auto.
- **Distance** > Une distance minimale de 1,5 m doit être respectée entre l'abri et un trottoir, une bordure de rue ou la partie déneigée de la rue. De plus, une distance de 2 m doit être maintenue entre l'abri et toute borne-fontaine.
- **Matériaux** > Les abris doivent être recouverts uniformément de toile ou de panneaux de bois peints. L'usage de polyéthylène ou de matériaux similaires est interdit.

- **Visibilité et hauteur** > Les abris doivent respecter les règles du triangle de visibilité et ne pas dépasser une hauteur de 3 m.

Permis de neige

Les personnes ayant besoin d'un certificat d'autorisation pour déposer de la neige dans la rue ou sur un terrain public doivent penser à le demander ou à le renouveler AVANT l'arrivée des premières neiges.

Projets de construction ou de rénovation pour 2026

L'automne et l'hiver sont les périodes idéales pour planifier des projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement pour la prochaine année.

Comme certaines demandes de permis peuvent nécessiter des délais d'analyse, les déposer dès la saison froide assure de pouvoir amorcer les travaux en toute tranquillité, dès le retour du printemps.

Pour faire une demande de permis, il suffit de prendre rendez-vous avec l'équipe du Service de l'urbanisme et du développement durable en composant le 418 248-3361, poste 2044 ou de visiter le ville.montmagny.qc.ca/permis.



VIGNETTES DE STATIONNEMENT HIVERNAL

On espère les premières bordées de neige encore loin, mais comme le stationnement est interdit dans les rues lorsqu'une Opération déneigement est annoncée, il vaut mieux être prêt(e). Il est donc déjà possible d'acheter une vignette pour avoir droit de stationner son véhicule, durant la nuit l'hiver, dans un stationnement refuge aménagé. Ces stationnements sont situés à la bibliothèque, sur les rues St-Louis et Thomas-Morel, ainsi que dans la nouvelle zone de l'avenue Jacques-Cartier. Les vignettes sont disponibles au coût de 60 \$ à l'hôtel de ville.

LES ENCOMBRANTS



Une collecte d'encombrants est prévue ce mercredi 8 octobre. Pour que des articles soient ramassés, il est important de s'inscrire avant le vendredi précédent à 11 h, en remplissant le formulaire disponible au ville.montmagny.qc.ca/encombrant.

Pour faciliter la collecte, merci de déposer les objets en façade de la propriété, en bordure de la rue ou du trottoir. Notons qu'il est interdit de déposer des encombrants plusieurs jours à l'avance. Ils doivent être sortis seulement la veille de la collecte, après 18 h.

PLUS DE 1400 LIVRES AMASSÉES

En août dernier, l'équipe de Mission 1000 tonnes s'est arrêtée à Montmagny pour une grande corvée de nettoyage. Grâce à la mobilisation citoyenne, ce sont 1459 livres de déchets qui ont été retirés de nos milieux naturels! La Ville remercie tous les bénévoles, les habitué(e)s comme les nouveaux visages, ayant participé à l'activité car leur engagement fait toute la différence pour la santé de notre fleuve et de notre environnement.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

LE GRAND DÉFILÉ DE NOËL REVIENT LE 28 NOVEMBRE

Après le succès retentissant de la toute première édition tenue en 2023, le grand défilé de Noël sera de retour le 28 novembre pour émerveiller petit(e)s et grand(e)s! Pour mener à bien ce bel évènement, la Ville et le Magasin Coop IGA extra de Montmagny & Les Marchés Tradition de Cap-Saint-Ignace travailleront de concert.



Le comité organisateur peut déjà compter sur le précieux appui du journal coopératif *L'Oie Blanche* et de la famille Grandisson du magasin Canadian Tire à titre de présentateurs officiels.

« Cet évènement demande beaucoup de travail et je suis heureux de pouvoir compter sur l'appui de la Ville de Montmagny pour orchestrer ce grand projet que nous avons

initié il y a deux ans avec la participation de plusieurs acteurs du milieu que j'invite à se joindre à nous pour en faire une fête collective et mémorable », de confier Francis Rouleau, directeur général du Magasin Coop.

Marché de Noël

Parallèlement au grand défilé de Noël, le traditionnel Marché de Noël qui, lui aussi, gagne en popularité chaque année, sera également de retour les 28, 29 et 30 novembre avec ses jolies maisonnettes et ses nombreux artisan(e)s et producteur(-trice)s.

Détails à venir au ville.montmagny.qc.ca/noel.

DEUX ŒUVRES DE LEWIS PAGÉ INSTALLÉES À MONTMAGNY

À la suite d'un legs de la succession de l'artiste Lewis Pagé (1931-2007), la collection d'art public de la Ville de Montmagny s'est enrichie de deux œuvres monumentales majeures d'une valeur patrimoniale estimée à 190 000 \$.

L'œuvre *Commencement*, qui illustre la thématique de la naissance et de l'éclosion, a été intégrée à la promenade du Bassin tandis que *Tourmente*, qui rend hommage aux femmes des villages riverains du Saint-Laurent ayant fait preuve de courage et de résilience face aux épreuves de l'invasion britannique durant l'été 1759, trouve désormais refuge à la place des Migrations.

L'installation et la mise en valeur de ces pièces, d'un coût de 10 000 \$, ont été rendues possibles grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel.



Commencement



Tourmente

NOS CHAMPIONS À LA MAISON

Acquis en 2019 lors du Boot Camp par le natif de Montmagny Mario Brulotte, les chandails autographiés des hockeyeurs magnymontois Samuel Blais et Alex Barré-Boulet sont maintenant de retour dans l'aréna qui les a vus grandir et rêver.



Ces chandails ne sont pas que des objets : ils incarnent nos rêves, notre détermination et la preuve éclatante que de grandes choses naissent ici, à Montmagny.

Profitez de votre prochaine visite à l'aréna pour aller admirer ces trésors rachetés par la Ville. C'est notre histoire qui y est accrochée au mur, une histoire dont nous sommes infiniment fiers!

BIENVENUE À MONTMAGNY!

Accueillir les familles ayant choisi Montmagny pour terre d'accueil fait partie des traditions automnales. La Ville de Montmagny, en collaboration avec le Comité de la famille et des aîné(e)s, organise à nouveau une activité destinée aux nouveaux résident(e)s (locataires ou propriétaires) le dimanche 16 novembre à 9 h, à l'Espace citoyen. Offerte gratuitement, cette demi-journée propose diverses activités familiales permettant de se familiariser avec le milieu (tour guidé en autobus, animations, goûter, cadeaux, etc.).

Les personnes ayant emménagé à Montmagny en novembre 2024, ou plus récemment, et qui sont intéressées par l'activité sont invitées à remplir le formulaire au ville.montmagny.qc.ca/nouveaux ou à téléphoner au 418 248-6022 pour s'inscrire. **Date limite : 31 octobre à 12 h.**

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

UNE 10^E ÉDITION DU SALON DE LA 2^E JEUNESSE SUR 2 JOURS

Avis aux personnes âgées : le Salon de la 2^e jeunesse sera de retour à l'Espace citoyen sur le thème *Vivre et participer*, les 2 et 3 octobre de 9 h à 15 h 30, grâce à la Table de concertation des aîné(e)s et de leurs proches de Montmagny-L'Islet, aux Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny et de L'Islet et au Magasin Coop IGA extra de Montmagny et Les Marchés Tradition de Cap-Saint-Ignace.



Pour souligner ce 10^e anniversaire, deux journées identiques seront offertes afin d'augmenter l'accessibilité. Le transport sera également fourni sur demande, le vendredi, pour les gens de la région de Montmagny.

Kiosques d'information, œuvre d'art collective, conférences sur la participation sociale, l'âgisme et l'intergénérationnel, danse sociale et yoga sur chaise sont, entre autres, au menu de cette édition. La présidence d'honneur sera assumée par le Secrétaire aux aînés du Québec, qui parlera du *Plan d'action gouvernementale 2024-2029 - La Fierté de vieillir*.

L'inscription, au coût de 5 \$, est obligatoire et inclut le dîner en formule boîte à lunch et des collations. Détails au 418 248-7242, poste 120 ou à linktr.ee/salon2jeunesse.

Exposition « L'épopée du hockey à Montmagny »

ENCORE PLUS D'OBJETS, DE SOUVENIRS... ET DE PASSION!

En raison de l'engouement suscité l'an dernier, l'exposition « L'épopée du hockey à Montmagny » était présentée à la Maison Taché pour un deuxième été. Prolongée jusqu'au 20 octobre, elle s'est enrichie cette année de nouveaux objets inédits grâce à la contribution de nombreux citoyen(ne)s.

Parmi les ajouts remarquables figurent des pièces exceptionnelles de Michel Masson, ancien gardien originaire de Montmagny : le masque porté durant son stage junior au début des années 1970, son manteau de la première édition des Canotiers de Montmagny Jr B de 1971 et son trophée de meilleur gardien du Tournoi pee-wee de Montmagny de 1967.



Rappelons que l'exposition présente 160 clichés d'époque, une trentaine d'objets et des capsules vidéo avec les témoignages de personnalités marquantes du hockey magnymontois tels le joueur Alain Côté et les bâtisseurs Claude Boulet, Georges Boulay, Jean-Noël Blouin et Jean-Luc Després. Au cœur du parcours, une reproduction de vestiaire expose chandails et manteaux originaux rappelant les couleurs des équipes d'antan.



Si ce n'est déjà fait, il est toujours possible d'aller la visiter du vendredi au lundi, de 12 h 30 à 17 h 30. Plus de détails au maisontaché.com.



L'HALLOWEEN À MONTMAGNY

Pour célébrer la fête de l'Halloween, diverses activités seront proposées à la place Montel et ses environs le vendredi 31 octobre, de 16 h à 19 h. Bien que plusieurs détails restent à figoler, on sait déjà qu'animation, musique d'ambiance et friandises seront au menu. L'Heure du conte Desjardins, proposée le 1^{er} novembre à 10 h 30 à la bibliothèque, sera aussi à saveur halloweenesque. Programmation à venir au ville.montmagny.qc.ca/halloween.



PROJETS D'EXPOSITION À SOUMETTRE D'ICI LE 3 OCTOBRE

Dans le cadre de sa programmation culturelle 2027, la Ville lance un appel de dossiers à l'intention des artistes en arts visuels, professionnel(le)s ou émergent(e)s, souhaitant exposer leurs œuvres dans la salle d'animation de la bibliothèque municipale. Les intéressé(e)s ont jusqu'au 3 octobre pour soumettre leur projet.

Pour connaître les critères d'admissibilité et de sélection, les modalités de soumission et les obligations des artistes sélectionné(e)s, dont celle de léguer une œuvre originale à la Corporation de la bibliothèque municipale à des fins de financement, il suffit de visiter le ville.montmagny.qc.ca/appelexpo ou de composer le 418 248-3361, poste 2145.

La Grand-Messe 2025 > UN SUCCÈS BIEN BRASSÉ

L'ambiance était festive au centre-ville le 18 juillet alors que plus de 2 000 personnes ont pris part à La Grand-Messe. En plus de générer de belles retombées économiques, l'évènement se distingue par son esprit de solidarité puisque près de 2 000 \$ en pourboires ont été amassés et remis à la Maison La Frontière.

Le comité organisateur remercie Promutuel Assurance Côte-Sud, Marquis Imprimeur, la Coop IGA Extra de Montmagny et les Arts de la scène pour leur précieux soutien, sans oublier les bénévoles. Mention spéciale à la brigade verte du Carrefour mondial de l'accordéon et du Carrefour Région Montmagny qui a assuré la gestion des matières résiduelles.



OCTOBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages  et  puisque des activités pourraient s'ajouter.



JUSQU'AU 26 OCTOBRE

EXPOSITION *Le choc des couleurs*

Dans son exposition, Félix Landry nous invite à découvrir son monde de couleurs éclatantes et d'énergie brute, où la spontanéité du geste rencontre la force symbolique de la nature. À travers ses tableaux, il nous montre que la création naît de l'exploration instinctive et du plaisir de maîtriser la couleur, les textures et le mouvement.



JEUDI 2 OCTOBRE • 13 H 30

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANT(E)S

Les proches aidant(e)s veillent au bien-être d'une personne malade, en perte d'autonomie ou nécessitant du soutien. Mais qui prend soin d'eux? Ce groupe de soutien combine partage, entraide et information dans un climat bienveillant. *Inscription au 418 248-7242, poste 107.*



SAMEDI 4 OCTOBRE • 10 H 30

HEURE DU CONTE DES JARDINS

Activité d'éveil à la lecture pour les enfants d'âge préscolaire suivie d'un bricolage supervisé par des spécialistes en arts plastiques.



MARDI 7 OCTOBRE • 11 H ET 18 H

INITIATION AUX SERVICES EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque offre un accès illimité à un monde de connaissances et de loisirs numériques. Cours, formations, jeux d'évasion, outils de généalogie... cet atelier présentera les nombreuses possibilités.



MARDI 7 OCTOBRE • 18 H 30

CONFÉRENCE *L'équilibre de vie*

Lors de cette conférence présentée par le Trait d'Union, venez apprendre à reconnaître les différentes sphères de votre vie, à découvrir l'importance de l'équilibre ainsi que les bienfaits qu'il a sur votre santé mentale.



MERCREDI 8 OCTOBRE • 13 H 30

CONFÉRENCE SUR L'ALZHEIMER

Élise Borgia de la Société Alzheimer animera un atelier sur le deuil blanc qui vous aidera à reconnaître les émotions qui y sont liées, à comprendre le processus d'acceptation et à développer des stratégies pour mieux l'appivoiser. *Inscription requise au 418 387-1230, poste 110.*



SAMEDI 18 OCTOBRE • 10 H 30

MON MOMENT MAGIQUE EN DUO

Mon moment magique offre aux familles des expériences précieuses. En duo, parents et enfants de 3 à 10 ans partageront un temps de jeu et de détente pour renforcer leurs liens.



VENDREDI 24 OCTOBRE • DÈS 18 H

CE QUI SE PASSE À LA BIBLI...

RESTE À LA BIBLI

20\$

Dans le cadre de la sortie de « La fois où... j'ai dansé avec une cigogne », le plus récent livre d'Amélie Dubois, une soirée VIP avec l'autrice à succès est proposée. Bouchées, bulles et conférence sont au programme! *Billets en vente à 20 \$ à la Bibliothèque.*



SAMEDI 25 OCTOBRE • 10 H

CONFÉRENCE SUR LE TRAVAIL INVISIBLE

Le travail invisible désigne les tâches essentielles non rémunérées ou sous-payées, majoritairement assumées par les femmes, qui assurent le bien-être des familles, le fonctionnement des communautés et la stabilité de l'économie. Venez en apprendre plus sur le sujet en compagnie de Marie-Pier Bernard Pelletier grâce à l'Association féministe d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) de Montmagny.



DÈS LE 28 OCTOBRE

EXPOSITION *Mon coin de pays*

À travers cette exposition, Réal Fontaine rend hommage à plusieurs magnifiques paysages d'hier et d'aujourd'hui que nous offre la Côte-du-Sud.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le mercredi 15 octobre à 19 h, les personnes abonnées et résidentes de Montmagny sont conviées par la Corporation de la bibliothèque municipale à une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter de nouveaux règlements généraux, qui sont disponibles sur demande.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Pour mieux répondre aux besoins de la communauté, la Bibliothèque a élargi ses heures d'ouverture. Elle est maintenant ouverte le dimanche de 10 h à 14 h et ouvre plus tôt le jeudi. Voilà des ajustements qui permettront d'en profiter encore plus!

UN ÉTÉ « SHOW » APPRÉCIÉ

L'été est déjà derrière nous et le comité organisateur d'Un été « show », présenté par Desjardins, dresse un bilan des plus positifs de l'édition 2025. La qualité et la variété des spectacles proposés étaient au rendez-vous, tout comme dame Nature et le public, qu'on estime à plus de 5 500 personnes!



Même si deux des quatre spectacles Gamins ont été déplacés à la salle François-Prévost en raison de la météo, les quelque 350 enfants présent(e)s ont apprécié les prestations des Pères Pétu, de Martin le magicien, de Zoé et Gus ainsi que des marionnettes du *Trésor du Buttereau*.

Le public a très certainement apprécié la programmation 2025 d'Un été « show » si on se fie aux nombreux sourires observés!



Une chose est sûre, les « covers » ont la cote à Un été « show »! Que ce soit à Muse, à Bryan Adams (1), à Bob Bissonnette ou à Green Day (2), les soirées hommages ont été les plus populaires de l'été!



La relève locale a eu l'occasion de montrer ce qu'elle avait dans le ventre. La jeune formation Eternal Bastard a effectivement eu la chance de fouler la scène en première partie de spectacle et a livré la marchandise.

DE BELLES RETOMBÉES

À la suite des Festifs, 7 583,96 \$ (grande partie des profits et entièreté des pourboires) ont été redistribués aux organismes ayant accepté d'assurer le service de bar, soit Soccer Montmagny, le Trait d'Union, L'Arc-en-Ciel, la Maison d'Hélène, Lavironde et la fondation de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault.

Merci à nos partenaires!



CÉGEP DE LA POCATIÈRE, CAMPUS MONTMAGNY • LE MAGASIN COOP IGA EXTRA MONTMAGNY • IMPRESSION RIVE-SUD • VIGNEAULT
 LES PRODUCTIONS LOUIS LACHANCE • BOUTIQUE DOUBLE PAS • MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND • MDM PUBLICITÉ
 RICHELIEU MONTMAGNY • BOULANGER L'ÉPI D'OR • CAMPING POINTE-AUX-OIES • LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE • PHYSIO ERGO + • TDL & CO.

SOUS LES PROJECTEURS

OCTOBRE AUX ARTS DE LA SCÈNE

De retour en solo depuis la fin de Mes Aïeux, Stéphane Archambault présentera 12 nouvelles chansons accompagnées de quelques reprises en phase avec ses réflexions sereines. À voir le 4 octobre à 20 h.

Est-ce que tout le monde peut être drôle sur scène? Le Gong Show invite quiconque à s'essayer au stand-up devant Charles Deschamps, Antoni Remillard et un juge invité, le 9 octobre à 20 h. Les participant(e)s auront trois minutes avant d'être interrompus par le gong. Le spectacle sera capté.

Le Montréalais Justin Saladino fait briller sa guitare dans son trio qui combine le blues, le roots et le rock, avec des touches de funk et de country. Le 10 octobre à 20 h, il mariera de puissants solos de guitare, une voix feutrée et des compositions fusionnant les genres.

L'octuor de violoncelles belges Ô-Celli revient interpréter des musiques célèbres du cinéma, une occasion de redécouvrir des classiques et de voyager dans le temps, le 26 octobre à 15 h.

Ces quatre spectacles seront présentés à la salle Promutuel Assurance.



SPECTACLES À VENIR

JF OTIS	3 octobre 20 h (PA)
MARTIN PETIT	11 octobre 20 h (EB)
MARC DUPRÉ	17 octobre 20 h (EB)
SAM BRETON	18 octobre 20 h (EB)
MARTHE LAVERDIÈRE	25 octobre COMPLET
JORDAN OFFICER	1 ^{er} novembre 20 h (PA)
MICHELIN	2 novembre 16 h (EB)
ÉMILE BOURGAULT	7 novembre 20 h (PA)
RITA BAGA	8 novembre 20 h (EB)
LUCE DUFALT, KIM RICHARDSON, LULU HUGHES	14 novembre 20 h (EB)
360 MPM	16 novembre 15 h (EB)

EB : Edwin-Bélanger | PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



PLACE AUX ORGANISMES

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'AQDR MONTMAGNY-L'ISLET

L'Association québécoise de défense des droits des retraité(e)s et préretraité(e)s (AQDR) Montmagny-L'Islet propose des conférences gratuites à Montmagny afin d'informer et de sensibiliser les personnes à la retraite ou à la préretraite.

Le 16 octobre, la sécurité à domicile sera abordée par Richard Bizier de Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches tandis que le 30 octobre, il sera question d'inclusivité avec Esther et Josée du Regroupement des organismes de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches.

Les conférences sont gratuites et présentées à 9 h au restaurant Lafontaine. Le déjeuner est aux frais des participant(e)s. Inscription recommandée à info@aqdrmontmagny.org ou au 418 291-4642.

BIÈRES ET SAUCISSES MALLETTE

Le 22 octobre dès 17 h, le Carrefour Région Montmagny tiendra sa traditionnelle activité de financement *Bières et saucisses Mallette* à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault afin de favoriser l'attraction et la rétention des jeunes de 18 à 35 ans.



Les citoyen(ne)s comme les entreprises sont invités à réserver leurs cartes dès maintenant (50 \$/adulte ou 40 \$/étudiant(e)) en composant le 418 248-3522. Rabais offert aux groupes de 10 personnes et plus.

BILAN POSITIF POUR LE 59^E CONGRÈS DE LA FHQ

Le comité organisateur du 59^e congrès de la Fédération Histoire Québec (FHQ), tenu du 30 mai au 1^{er} juin à l'Espace citoyen, dresse un bilan très positif. Réunissant près de 240 passionné(e)s d'histoire, l'évènement a généré 4 000 \$ de profits, dont la moitié a été remise à la Société d'histoire de Montmagny qui célèbre son 25^e anniversaire.

Le congrès a eu d'heureuses retombées économiques, avec plus d'une centaine de nuitées enregistrées dans les hébergements, et a mis en valeur les attraits locaux. Le sondage de satisfaction mené confirme l'enthousiasme des participant(e)s, qui ont souligné la qualité des conférences, la convivialité des activités et l'accueil chaleureux des bénévoles.

Le comité organisateur remercie ses partenaires : la Ville de Montmagny, l'Hôtel L'Oiselière, la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, le Magasin Coop IGA extra de Montmagny et le ministère de la Culture et des Communications.



SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS – SÉANCES ORDINAIRES DES 16 JUIN, 14 JUILLET ET 25 AOÛT 2025 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025
L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible, sur le site Internet de la Ville, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance au ville.montmagny.qc.ca/seances.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt des procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme en date des 3 juin, 8 juillet et 19 août 2025
- Dépôt et présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier de la Ville de Montmagny se terminant le 31 décembre 2024

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Adjudications de contrats | Fourniture d'un chargeur usagé, Travaux de planage et de pavage à divers endroits ET Remorque outils aqueduc-égout
- Mandat à l'Union des municipalités du Québec | Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux
- Reconduction de contrats | Entretien du dépôt à neiges usées - Année 2025-2026 ET Location d'un tracteur et souffleuse et d'un tracteur avec gratte industrielle

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Autorisation de subvention | Société d'Histoire de Montmagny totalisant 18 500 \$
- Versement de subventions à divers organismes | Utilisation du terrain multisport Laprise – Printemps 2025 totalisant 176,25 \$
- Versement de subventions au Club Natation Montmagny | Utilisation de la piscine Guylaine-Cloutier – Hiver et été 2025 totalisant 12 315,60 \$

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation | Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 | Programmation de travaux révisée
- Autorisation de dépôt au Fonds régions et ruralité | Projet de regroupement services animaliers
- Autorisation de signature | Convention d'aide financière | Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées – Volet accompagnement (PACL)

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature | Conventions collectives de travail des employé(e)s cols bleus et des employé(e)s cols blancs de la Ville de Montmagny – 2025-2029
- Autorisation de signature | Promesse d'achat-vente de 650 000 \$ sur les lots 6 467 085, 4 234 236 et 4 234 237
- Autorisation de signature pour la vente du lot 3 578 378 du cadastre du Québec requis dans le cadre du projet de construction du Complexe culturel et sportif
- Autorisation de signature | Remorque outils aqueduc-égout
- Programme d'entente en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications

DIVERS

- Nomination d'une mairesse suppléante et d'un substitut du maire à la MRC de Montmagny, soit Mireille Thibault
- Appui au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud | Nouveau projet de dôme
- Motion de félicitations et de remerciements au comité organisateur du 59^e Congrès de la Fédération Histoire Québec
- Autorisation de financement | Projet de dôme | Frais et honoraires professionnels encourus
- Interdiction de stationnement | Rue Philippe-Landry
- Toponymie | Projet d'uniformisation des adresses des montées privées (Secteurs fleuve et Trans-Comté)
- Autorisation à déposer une demande d'aide financière pour le Programme de financement des équipements d'infrastructures culturelles
- Nomination des membres du conseil d'administration de la Corporation Camping Pointe-aux-Oies
- Formation en gouvernance | Organismes à but non lucratif
- Réorganisation du Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile
- Autorisation d'installation d'un arrêt obligatoire permanent toutes directions | avenue St-Magloire et rue Michon
- Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire | Du 15 au 21 septembre 2025

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

- Autorisation au comité organisateur de la Grande Marche de Montmagny | Utilisation du domaine public et interdiction temporaire de circulation | Le 18 octobre 2025

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (*surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements*)

- Adoption du Règlement 1311-1 amendant le Règlement 1311 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Montmagny
- Adoption du Règlement 1312-1 amendant le Règlement 1312 décrétant l'imposition des taxes, droits de mutation, compensations, cotisations, frais et pénalités pour l'année 2025
- Adoption du Règlement 1315 décrétant une dépense et un emprunt de 231 700 \$ pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire du boulevard Taché Est
- Adoption du Règlement 1318 décrétant une dépense et un emprunt de 143 820 \$ pour le prolongement d'égout sanitaire de la montée de la Rivière-du-Sud
- Adoption du Règlement 1317 décrétant une dépense et un emprunt de 641 500 \$ pour l'acquisition d'une remorque outils aqueduc-égout électrique et d'un chargeur sur roues usagé, avec équipements

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca     

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nouvel horaire!

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

PARC SAINT-NICOLAS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Randonnée, pétanque, pickleball, basketball, shuffleboard, volleyball, modules de jeu, etc.

Bloc sanitaire ouvert de 8 h à 21 h

Pour vous assurer de pouvoir jouer, réservez un terrain de pickleball en ligne au ville.montmagny.qc.ca/reservation.

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

MAISON TACHÉ

JUSQU'AU 20 OCTOBRE

Du vendredi au lundi de 12 h 30 à 17 h 30
Visites à la demie de l'heure | Ouvert les jours fériés

Coût : 4 \$ adulte • 2 \$ étudiant(e)
Gratuit pour les 5 ans et moins, les Ami(e)s de la Bibli et les personnes ayant la carte-loisirs

37, avenue Ste-Marie
maisontache.com | 418 248-3361, poste 2146 



ARÉNA



Voir calendrier à la page 16

PATINAGE LIBRE | DÈS LE 14 OCTOBRE

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE 15 ANS ET +

Coût : 5 \$ par joueur(-euse) • Équipement complet requis

21, avenue Ste-Brigitte Nord
418 248-5995 ou 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

MARCHÉ PUBLIC

JUSQU'À LA MI-OCTOBRE SELON LES ARRIVAGES

144, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 241-5555  

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi 13 h 30 à 15 h
Dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.

Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PARC RÉCRÉATIF

JUSQU'AU 13 OCTOBRE

SURFACE MULTIFONCTIONNELLE (DECK HOCKEY)

Tous les jours de 9 h à 16 h (sans chalet de service)

Pratique libre possible gratuitement lorsque la surface n'est pas réservée. Le chalet de service sera accessible lorsqu'il y aura des réservations.

TERRAINS DE TENNIS/PICKLEBALL DES JARDINS

Lundi au vendredi 8 h à 22 h
Samedi et dimanche 9 h à 21 h

Terrains accessibles gratuitement pour la pratique libre.

Pour vous assurer de pouvoir jouer, réservez un terrain en ligne au ville.montmagny.qc.ca/reservation.

11, avenue de la Fabrique
418 248-8194 | Hors saison : 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PARC DU ROCHER DE LA CHAPELLE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Site d'interprétation, randonnée, observation et escalade.

385, montée de la Rivière-du-Sud
ville.montmagny.qc.ca/rocher

OCTOBRE 2025

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
EXPOSITIONS À VOIR BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 26 OCTOBRE <i>Le choc des couleurs</i> de Félix Landry • DÈS LE 28 OCTOBRE <i>Mon coin de pays</i> de Réal Fontaine			HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h 30	ESPACE CITOYEN Salon de la 2 ^e jeunesse (sur inscription) BIBLIOTHÈQUE Soutien aux proches aidant(e)s 13 h 30	ARÉNA Hockey libre (15 ans +) 13 h 30 à 14 h 50 ÉLECTIONS MUNICIPALES Date limite pour déposer une candidature 16 h 30 ESPACE CITOYEN Salon de la 2 ^e jeunesse (sur inscription)	BIBLIOTHÈQUE Heure du conte Desjardins 10 h 30
Semaine de la prévention des incendies du 5 au 11 octobre			BIBLIOTHÈQUE • Initiation aux services en ligne de la Bibliothèque 11 h et 18 h • Conférence <i>L'équilibre de vie</i> 18 h 30	ENCOMBRANTS Réservez en ligne avant le vendredi 3 octobre à 11 h ville.montmagny.qc.ca/encombrant BIBLIOTHÈQUE Conférence sur l'Alzheimer 13 h 30	ARÉNA Hockey libre (15 ans +) 13 h 30 à 14 h 50	
5	6	7	8	9	10	11
ACTION DE GRÂCE Collectes des bacs verts et bruns reportées au mardi 14 octobre ÉLECTIONS MUNICIPALES Révision de la liste électorale à l'hôtel de ville 10 h à 14 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 ÉLECTIONS MUNICIPALES Révision de la liste électorale à l'hôtel de ville 16 h à 20 h	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Assemblée générale extraordinaire 19 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans +) 13 h 30 à 14 h 50	BIBLIOTHÈQUE Mon moment magique en duo 10 h 30 PLACE MONTEL La Grande marche • Échauffement à 12 h 45 • Départ à 13 h ville.montmagny.qc.ca/onmarche ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50	
12	13	14	15	16	17	18
ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans +) 13 h 30 à 14 h 50 BIBLIOTHÈQUE <i>Ce qui se passe à la bibli... reste à la bibli</i> dès 18 h (achat de billet requis)	BIBLIOTHÈQUE Conférence sur le travail invisible 10 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50		
19	20	21	22	23	24	25
ÉLECTIONS MUNICIPALES Vote par anticipation à l'Espace citoyen 12 h à 20 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15	TAXES MUNICIPALES Échéance du 4 ^e versement ville.montmagny.qc.ca/taxes ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	HALLOWEEN PLACE MONTEL ET ENVIRONS 16 h à 19 h ville.montmagny.qc.ca/halloween ARÉNA Hockey libre (15 ans +) 13 h 30 à 14 h 50		
26	27	28	29	30	31	

BAC VERT
 BAC BLEU
 BAC BRUN
 ENCOMBRANTS
 RÉSIDUS VERTS

ARTS DE LA SCÈNE
 horaire au adls.ca

PRIORISEZ L'UTILISATION DU BAC BRUN *Reprise des collectes le 6 octobre*

*Pas de résidus verts dans des sacs de plastique

ville.montmagny.qc.ca/collectes

ÉCOCENTRE DU GOLF **OUVERT DE 7 H À 17 H DU LUNDI AU VENDREDI DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE**

550, chemin du Golf
418 248-3323

TARIFICATION EN VIGUEUR
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année <i>2 visites à l'écocentre incluses</i>	GRATUIT*
250 kg et plus/année	0,10 \$/kg
3^e visite et plus à l'écocentre	20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-8194 418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
 Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse